



L'Abat-de-l'Oiseau



Samedi 25 mars 2023 à 16h00
Gymnase Marie-Marvingt

Déguisement souhaité sur le thème du Moyen-Age

L'abat-de-l'Oiseau est un tir traditionnel qui consiste à viser un « oiseau », bien heureusement factice.

Le premier Archer qui l'atteint est nommé « *Reyne* » ou « *Roy* » de la Compagnie pour l'année. Les jeunes, de leur côté, concourent pour le titre de « *Roitelette* » ou de « *Roitelet* ».

Le tir se déroule à la distance de 30 mètres pour les adultes et de 15 mètres pour les jeunes.

Un trophée est remis à la *Reyne* ou le *Roy*, un autre à la *Roitelette* ou le *Roitelet*.

Cette rencontre se terminera par un repas pris en commun sur place.

Une participation financière de 16 € pour les adultes, de 10 € pour les jeunes de moins de -18 ans (gratuit pour les enfants de -10 ans), sera demandée à l'inscription.

Afin de faciliter l'organisation de cette manifestation, vous voudrez bien remettre le coupon ci-dessous complété à Roger Moissinac ou Daniel Rouchy, au plus tard le 11 mars 2023, accompagné de votre participation financière.

Aurillac, le 1^{er} février 2023
L'ORGANISATEUR,
Roger MOISSINAC.

L'Abat-de-l'Oiseau : COUPON-REPONSE (à remettre impérativement avant le samedi 11 mars 2023)

NOM et PRENOM

Participera au tir oui non

Participera au repas oui non

Nombre de personnes pour le repas : Adultes X 16 € Jeunes X 10 €

Montant total de la participation €

Nombre d'enfants de moins de 10 ans